

PROJET PÉDAGOGIQUE

Vacances 2019/2020

Accueil de loisirs et d'éducation populaire de Bellevaux

Association Familles Rurales Bellevaux

 Chef-Lieu, 74470 Bellevaux

 familleruralebellevaux@gmail.com

 0640423864

Rédigé le 15/06/2019 par l'équipe d'animation



Ce projet pédagogique va permettre de présenter l’organisation générale de l’accueil de loisirs durant les vacances en détaillant les différents temps de vie des enfants et de l’équipe d’animation. Il peut être perçu comme un contrat de confiance entre l’équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs mais doit aussi être une référence pour tout au long de l’accueil.

Un projet pédagogique donne du sens aux activités pratiquées et aux différents actes de la vie quotidienne qui ont été pensés pour le bien-être et l’épanouissement de chacun.

Il nous semble important que les mineurs soient acteurs de leurs vacances dans un cadre de vie collective qui va les mener vers une autonomie et une responsabilité en découvrant l’importance de leur rôle sur leur environnement et leur avenir.



I. Présentation de la structure

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un accueil de loisirs et d'éducation populaire situé sur la commune de Bellevaux, géré par l'Association Familles Rurales de Bellevaux, avec le soutien de la Fédération Départementale des AFR de Haute-Savoie et en partenariat avec la mairie de Bellevaux.

A. Dates d'ouverture

L'ACM est ouvert durant les vacances scolaires d'été, de Toussaint, d'hiver et de printemps.

- Été 2019: du 08/07 au 02/08.
- Toussaint 2019: du 21/10 au 25/10.
- Hiver 2020: du 24/02 au 28/02
- Printemps 2020: du 20/04 au 24/04.

L'accueil se fera de 7H30 à 9H00 et les parents sont invités à récupérer leurs enfants entre 17H00 et 18H00.

B. Les locaux

Pour les moins de 6 ans

Les locaux de l'école maternelle sont utilisés:

- La salle de classe qui sera destinée aux temps d'accueils et d'activités
- La salle de motricité pour certaines activités et la sieste
- Le hall d'entrée pour ranger leurs affaires
- Les toilettes adaptés à leurs tailles

Pour les plus de 6 ans

Les plus grands seront dans les locaux de l'école primaire:

- Les 2 salles de classe pour l'accueil ainsi que les activités
- Les toilettes filles et garçons séparés

Tout le monde a accès à la cour commune aux 2 bâtiments et celle du rez-de-jardin du bâtiment maternelle.

Pour les activités culinaires et la prise des goûters une cuisine dans le bâtiment primaire est mise à disposition.

La prise des repas se fera dans la cantine scolaire de l'AFR qui se trouve à quelques mètres du centre.

C. Public accueilli

L'ACM a une capacité d'accueil de 50 enfants pour les familles de Bellevaux et des communes voisines. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 13 ans, quelles que soient leurs origines et leurs capacités physiques et morales.

Deux groupes sont constitués en fonction des âges et des besoins des enfants:

- un groupe de 3/5 ans (capacité d'accueil 24)

- un groupe de 6/12 ans

Pendant certaines activités les tranches d'âges seront mélangées et les effectifs des groupes varieront selon le nombre d'inscriptions.

Les enfants porteurs de handicap sont accueillis avec un accueil adapté mis en place avec l'équipe pédagogique en collaboration avec les parents pour un respect du rythme et des capacités de l'enfant.

D. L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur en formation BPJEPS et d'animateurs BAFA salariés de l'AFR de Bellevaux en contrat CEE ainsi que des stagiaires BAFA.

Le nombre d'animateurs varie selon le nombre d'enfants dans chaque groupe, avec un animateur référent pour chacun.

L'équipe technique est composée du personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux en contrat CDI.

Dans le cadre de certaines activités, l'intervention d'intervenants professionnels ou bénévoles sera nécessaire.

E. Les modes de déplacements

Pour les activités extérieures proches du centre, les enfants se déplaceront à pied toujours encadrés par les animateurs.

Pour les activités ne pouvant se faire à pied, la commune de Bellevaux met à disposition la navette communale ainsi qu'un chauffeur.

Les semaines où l'effectif dépassera les 30 enfants l'association louera un mini-bus pour assurer les déplacements.

2. Objectifs éducatifs de l'organisateur

La dynamique jeunesse de l'AFR Bellevaux et la Fédération de la Haute-Savoie répondent à la volonté du mouvement Familles Rurales: Être acteur d'une société en transition.

Objectifs éducatifs de l'organisateur

- I. Grandir ensemble pour développer l'entraide, le respect et le partage dans le groupe tout en s'épanouissant dans ses projets personnels**
- II. Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement**
- III. S'ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité**

3. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques de l'équipe d'encadrement

En fonction des objectifs éducatifs de l'organisateur l'équipe d'animation a mis en place des objectifs pédagogiques qui sont les suivants:

1. Rendre les enfants acteurs de leurs vacances

Moyens:

- Laisser le choix des activités et des goûters aux enfants
- Responsabiliser les enfants lors des tâches de la vie quotidienne
- Permettre de développer l'esprit critique et donner l'occasion d'agir

2. Développer la tolérance et le respect d'autrui

Moyens:

- S'ouvrir au monde par le biais des arts
- Outils de partage d'idées et de connaissances des enfants au reste du groupe
- Mettre en place des temps de discussions, d'échanges et de débats

3. Vivre sa citoyenneté

Moyens :

- Créer les occasions d'exercer sa citoyenneté
- Éveiller la curiosité, sensibiliser
- Créer collectivement les règles de vie

4. Vie quotidienne et activités

A. L'accueil

Fonctionnement:

Les enfants arrivent avec leurs parents ou seul, si autorisation des parents, entre 7H30 et 9H00. A chaque arrivée les enfants et parents doivent enregistrer la présence de l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'émargement et faire les transmissions importantes s'il y en a.

Les moins de 6 ans se dirigent directement dans l'espace d'accueil qui se situe dans le bâtiment maternelle au fond de la cour, les affaires personnelles peuvent être déposées dans le hall.

Les plus de 6 ans pourront s'enregistrer directement auprès de l'animateur qui sera présent au portail de la cour.

Le temps d'accueil est un temps d'expression libre, que ce soit dans leurs jeux collectifs ou individuels ou dans leurs créations artistiques. Du matériel est mis à disposition des enfants et ils ont le choix de leur utilisation tout en respectant les règles de vie et de sécurité du centre.

Rôle de l'animateur:

L'animateur responsable de la feuille d'émargement inscrit les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il est attentif aux transmissions faites par les parents et vérifie que les tenues des enfants soient adaptées aux activités prévues de la journée.

Les animateurs sont présents lors des temps d'expressions libres pour encadrer les différentes activités mais ils ne déterminent pas ce qu'elles vont être. Leur rôle est d'accompagner et d'être à l'écoute des enfants dans leurs activités et en aucun cas de faire à leur place.

Les moments de création sont importants pour le développement et l'épanouissement de chacun.

Les animateurs sont également présents et disponibles pour répondre aux questions et demandes des parents.

B. Les activités

Fonctionnement :

Durant ces temps, des activités adaptées sont proposées aux enfants, ces activités ne sont pas « obligatoires » dans le sens où si un enfant souhaite ne pas y participer l'équipe respectera son choix après en avoir discuté avec lui.

Particularités des activités à la carte: quand ce genre d'activité est proposée les enfants s'inscrivent à l'activité de leur choix en fonction de ce que l'équipe d'animation leur propose.

Ces activités suivent un fil rouge durant le séjour selon le thème, chaque activité est pensée pour répondre aux objectifs fixés.

Rôle de l'animateur:

Pour répondre à ses objectifs, l'équipe pédagogique propose des activités variées sur le contenu ainsi que sur leur organisation.

Certaines activités seront proposées en fonction des tranches d'âges alors que d'autres seront par choix des enfants.

Ces différentes activités seront encadrées par des animateurs qui ont bien un rôle d'encadrement, ils sont présents pour échanger, assurer le bon déroulement et la sécurité de l'activité et également pour participer.

C. L'hygiène

Fonctionnement:

Avant chaque repas et goûter, un temps d'hygiène est mis en place, chaque enfant passe au lavage des mains.

Pendant la confection des repas et des goûters par les enfants, les règles d'hygiène dictées par la loi seront appliquées.

Rôle de l'animateur:

Les animateurs doivent veiller à ce que ces temps d'hygiène soit respectés pour la santé des enfants. Pour les moins de 6 ans les animateurs sont présents pour aider les enfants si besoin en veillant bien à respecter leur intimité.

Ces temps d'hygiène sont également important pour l'équipe qui se doit de respecter les règles d'hygiène dictées par la loi et le bon sens.

D. Les repas

Fonctionnement:

Les repas sont préparés par le personnel de cuisine de l'AFR de Bellevaux dans les locaux de la cantine. Ces locaux ne sont pas dans le même établissement que le centre et un déplacement est nécessaire.

En arrivant un groupe d'enfants installe le coin repas en mettant la table puis se mettent tous ensemble en mélangeant les tranches d'âges ce qui permet une entraide des grands avec les petits durant le repas.

Les plats circulent sur les tables et les enfants se servent seul pour apprendre à gérer selon leur appétit et le partage entre tous.

Après le repas tout le monde aide à ranger et nettoyer le coin repas.

Lors de pique-nique les mêmes règles sont appliquées, enfants et animateurs mangent tous ensemble et participent à la bonne organisation et déroulement du repas.

Rôle de l'animateur:

En arrivant à la cantine certains animateurs aideront les enfants pour la mise en place du coin repas pendant que les autres surveilleront les enfants qui attendent pour le repas.

Durant le repas les animateurs sont assis aux tables avec les enfants en veillant à ce que tout le monde réussissent à se servir en partageant. Ils doivent aider si besoin sans faire à la place des enfants et en essayant de faire goûter de tout à tout le monde, règle qui est applicable également pour les membres de l'équipe .

Une attention particulière est portée sur les régimes et allergies alimentaires. Selon les allergies, les parents auront fourni le repas.

E. Les temps calmes

Fonctionnement:

Après chaque repas un temps calme est nécessaire pour la bonne digestion des enfants.

- Pour les moins de 6 ans, un temps de sieste est proposé pour ceux qui le souhaitent. Pour ceux qui ne dorment pas, un temps de relaxation est mis en place avec un animateur (musique, exercices de relaxation, lecture d'histoires...).
- Pour les plus de 6 ans, un temps de relaxation est proposé avec un animateur pour ceux qui le souhaitent. Pour les autres, des activités calmes sont mises en place (jeux de société, échanges sur des sujets choisis, activités manuelles...).

Rôle de l'animateur :

Pour la sieste des moins de 6 ans deux animateurs seront présent tout au long de celle-ci pour assurer la surveillance ainsi que pour rassurer ceux qui en ont besoin.

Pour les autres activités les animateurs sont présents pour accompagner les enfants sur ce temps en favorisant une ambiance calme.

C'est également le temps de prise de pause pour l'équipe avec un roulement pour que chacun puisse profiter de ce temps qui doit être au maximum de 30 minutes.

F. Les goûters

Fonctionnement:

Les temps du goûter se déroulent au centre où en extérieur selon les activités. Ils se font tous ensemble, tranches d'âges mélangées ou non selon l'activité pratiquée avant celui-ci.

Ce temps convivial permet également un échange avec les enfants sur la journée passée et sur leurs souhaits sur les suivantes.

Pour leur préparation il se peut que les enfants y participent, les règles d'hygiène et de sécurité seront appliquées.

Rôle de l'animateur:

Comme pour la prise du repas les animateurs sont présents pour veiller à ce que tout le monde goûte et réussisse à prendre leur goûter.

Pour la préparation des goûters, les animateurs manipulant les denrées alimentaires devront posséder un certificat médical l'autorisant. Ils devront veiller à ce que les règles d'hygiène et de sécurité soient appliquées.

G. Les départs

Fonctionnement:

Comme le temps d'accueil, le temps du départ est un moment d'expression libre toujours avec du matériel mis à disposition.

Ce temps est aussi le moment où les enfants remettent les différentes salles en état.

A leur arrivée les parents signalent le départ des enfants aux animateurs responsable de l'émargement.

Une des volontés de l'accueil est de céder un lien réel avec les familles, que ce soit avec l'équipe d'animation ou les familles entre elles. Pour cela un espace « pause goûter » est prévu pour les parents qui veulent prendre le temps de partager et échanger avec l'équipe ou d'autres parents.

Rôle de l'animateur:

Les animateurs inscrivent, au fur et à mesure que les enfants partent, l'heure de départ sur la feuille d'émargement.

Un temps d'échanges avec les parents est pris sur la journée passée s'ils le souhaitent en plus des transmissions importantes s'il y en a.

H. Les soins et le suivi sanitaire

Fonctionnement:

Les parents remplissent et remettent à l'équipe la fiche sanitaire de liaison des enfants ainsi que leur PAI si il y en a un. Si un traitement médical est en cours l'ordonnance du médecin doit être donnée.

Rôle de l'animateur:

Un assistant sanitaire titulaire du PSC-1, est déterminé dans l'équipe d'animateurs. Il sera responsable du suivi sanitaire des enfants.

Dans la mesure du possible, les soins seront effectués par l'assistant sanitaire. S'il n'est pas présent ou disponible ce sera à l'animateur référent d'effectuer le soin.

Chaque soin effectué est inscrit sur la fiche sanitaire et l'information est transmise aux parents lors du départ.

Seuls les médicaments sous prescription médicale pourront être donnés par l'assistant sanitaire.

I. Les sorties et déplacements

Fonctionnement:

Pour chaque sortie en dehors du centre les parents seront prévenus et le lieu ainsi qu'un numéro pour nous joindre seront affichés sur le centre.

Rôle de l'animateur:

Pour chaque sortie en dehors du centre, l'animateur référent doit se munir de la trousse à pharmacie ainsi que des fiches sanitaires des enfants et doit en informer le directeur.

Lors des déplacements les animateurs veillent à la sécurité du groupe.

J. Activités accessoires

Pour les séjours accessoires, au minimum 2 animateurs devront être présents et ils seront sous la responsabilité d'un animateur titulaire. Ils ne peuvent excéder 4 nuitées.

Ces séjours accessoires se feront sur inscription et un supplément sera demandé aux familles en fonction des activités prévues et de la durée du séjour.

Des veillées pourront être organisées sur le centre, elles se feront sur inscription avec un supplément en fonction des activités prévues. Les parents seront informés des horaires et des besoins spécifiques de celles-ci.

5. Répartition des temps

Journée type:

7H30-9H00	Accueil / Temps d'expression libre
9H00-9H30	Présentation de la journée / Temps d'échanges
9H30-11H30	Temps d'activités
11H30-11H45	Temps d'hygiène / Mise en place du coin repas
12H-13H30	Repas / Rangement du coin repas
13H30-14H00	Temps calme / Temps de sieste pour les petits
14H00-14H30	Temps d'expression libre
14H30-16H00	Temps d'activités
16H00-16H15	Temps d'hygiène / Mise en place du goûter
16H15-17H00	Goûter / Rangement du goûter
17H00-18H00	Départ / Temps d'expression libre

6. L'encadrement et son fonctionnement

L'équipe d'animation est fédérée par la volonté de créer un lien avec les enfants et les familles afin de répondre aux différentes attentes de leur séjour au centre.

Notre action à une dynamique éducative qui va accompagner les enfants vers des objectifs pédagogiques pour lesquels nous nous sommes engagés et qui s'inscrivent dans une démarche d'humanisme, de naturalité et d'éducation populaire.

Nous portons une attention extrême pour que tout se fasse dans le respect de chacun et en toute sécurité physique et morale pour que tous puissions nous épanouir au sein du groupe.

A. Le directeur

Le directeur assure plusieurs fonctions, à la fois techniques et pédagogiques qui doivent toutes être assurées de la prévision à la résiliation jusqu'au bilan. Elles concernent:

- Les personnes dans leur organisation et leur formation. Le directeur a pour rôle de manager son équipe d'encadrement et de service pour une bonne organisation du centre ainsi qu'un rôle de formation envers ses animateurs stagiaires mais aussi ses animateurs diplômés.
- L'alimentation. Le directeur doit veiller à un bon équilibre alimentaire des repas proposés aux enfants et à son équipe.
- Le matériel et le patrimoine. Le directeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire aux activités prévues et veiller à ce que celui-ci ainsi que les locaux restent en bon état.

- Les finances et la comptabilité. Le directeur gère les finances du centre et tient sa comptabilité durant le séjour. Avant chaque achat une demande doit lui être faite et une fois fait, une facture devra lui être transmise.
- L'hygiène, la santé et la sécurité. Le directeur se doit de garantir la sécurité, l'hygiène et la santé durant le séjour pour les enfants et son équipe. Il veillera donc à une bonne hygiène des locaux et alimentaire pour garantir la santé de tous ainsi que la sécurité durant tout le séjour.
- Les activités. Le directeur veille au bon déroulement et au contenu des activités proposées par son équipe. Les activités doivent être en accord avec le projet pédagogique du séjour.
- La communication et les partenariats. Le directeur se doit de mettre en place des moyens de communications avec les familles, les enfants et son équipe, de mener les réunions d'informations et réunions d'équipes régulières et de développer des partenariats pour mener à bien le projet pédagogique .

B. Les animateurs

Les animateurs du centre se doivent d'accompagner les enfants vers les objectifs fixés et pour cela ils s'engagent à être :

- Garants de la sécurité physique et morale du groupe
- Conscients de leur rôle éducatif
- Vigilants et à l'écoute de chacun
- Motivés et enthousiastes
- Tolérants envers les différences et difficultés de chacun
- Conscients de leur influence sur le groupe
- Réactifs et autonomes

C. Les animateurs stagiaires

Les animateurs stagiaires ont les mêmes fonctions et engagements que les animateurs diplômés avec les mêmes responsabilités.

Des auto-évaluations leur seront demandées et des entretiens réguliers seront fait avec son référent de formation et le directeur du centre pour évaluer ses objectifs de formation qui auront été fixés en début de stage.

D. L'assistant sanitaire

Chaque début de semaine, il prépare avec le directeur, les informations issues des fiches sanitaires et fait la transmission au responsable de la cantine pour les régimes et allergies alimentaires et aux animateurs référents de chaque groupe pour toutes informations sanitaires concernant l'enfant.

Les trousses de pharmacie sont préparées et vérifiées avant chaque sortie ainsi que les fiches sanitaires des enfants de la sortie prévue.

L'assistant sanitaire organise également avec le directeur les rencontres pour les PAI.

7. Règles de vie du centre

Les règles de vie du centre seront rédigées avec les enfants à chaque début de séjour. Certaines seront imposées par l'équipe d'animation et les enfants viendront agrémente cette liste qui pourra, si besoin, être modifiée au court du séjour.

8. La sécurité

Pour la garantie d'une sécurité physique et morale des mineurs, des règles de vie sont mises en place, certaines non négociables mises en place par l'équipe d'animation et d'autres établies avec les enfants.

Ces règles devront être appliquées par les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.

Pendant les activités les animateurs sont présents pour encadrer les mineurs. Ces activités auront été préparées avec repérage des lieux si besoin (ex: balade en montagne, jeux dans les bois...).

Pour les activités spécifiques un BE ou un professionnel sera présent.

Pour garantir cette sécurité l'équipe d'animation doit être sensibilisée et formée sur les risques d'accidents liés aux activités prévues mais aussi sur les risques et dangers liés à l'alcool, tabac, drogues...

9. La communication

Le directeur est à l'écoute de son équipe, des mineurs et des parents, comme les animateurs doivent l'être également des mineurs et des parents.

Il est important que le contenu du projet pédagogique soit transmis aux animateurs et intervenants pour une bonne cohésion des activités mais aussi aux mineurs et parents pour une bonne compréhension des activités pratiquées.

Le lien entre l'équipe pédagogique et les familles est primordial pour le suivi et bien-être des enfants. Des activités extérieures à la vie du centre pourront être organisées pour le renforcer.

Des panneaux d'affichage sont présents pour transmettre certaines informations aux enfants et parents.

La salle de préparation des activités des animateurs sera également un lieu de documentation pour leurs activités mais aussi pour leur formation. Les informations importantes pourront être affichées dans cette salle.

L'Association ne possédant pas encore son propre site internet vous pouvez trouver toutes les informations et modalités d'inscriptions sur le site internet de la mairie de Bellevaux : www.bellevaux.fr.

Les familles ayant acceptées la diffusion de photos de leur enfant sur le site sécurisé ondonnedenouvelles.com auront accès aux articles écrits par les enfants durant le séjour.

La plus part des informations seront communiquées aux familles par mail comme les plannings d'activités, les menus, trousseaux, factures...

IO. L'évaluation du projet

L'évaluation va permettre à l'équipe pédagogique de constater si les objectifs pédagogiques fixés sont atteints.

Une évaluation régulière est nécessaire pour pouvoir ajuster les activités et la vie quotidienne en fonction des objectifs.

Pour cela, le directeur et les animateurs ont un rôle d'observation lors des moments de vie du centre et doivent être à l'écoute du ressenti des enfants et des parents ainsi qu'à leurs demandes. Des temps d'évaluation seront organisés avec les enfants pendant le temps de goûter et un bilan sera fait chaque fin de semaine.

Pour finir nous ferons un bilan en fin de séjour où nous évaluerons nos objectifs grâce à ce tableau:

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
Rendre les enfants acteurs de leurs vacances	Laisser le choix des activités et des goûters aux enfants	Créer un menu de goûter équilibré	Au moins la moitié des enfants réussissent à faire un menu équilibré
		S'inscrire aux activités à la carte	Tous les enfants sont capables de choisir leur activité
	Responsabiliser les enfants lors des tâches de la vie quotidienne	Participation aux tâches de la vie quotidienne	Au moins la moitié des enfants participent d'eux même aux tâches de la vie quotidienne
		Définir les responsabilités de chacun	Réalisation d'un support utilisable par les enfants
	Permettre de développer l'esprit critique et donner l'occasion d'agir	Participation à l'organisation de la vie du centre	Au moins la moitié des enfants proposent ou expriment des souhaits pour leurs vacances
		Proposition de sujets de discussion	Au moins 10 enfants sont force de proposition et d'impulsion de sujet de discussion

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
Développer la tolérance et le respect d'autrui	S'ouvrir au monde par le biais des arts	Connaissances de cultures différentes	Tous les enfants ont pu découvrir de nouvelles cultures
		Connaissances des différentes utilisations de l'art	Tous les enfants ont pu découvrir l'utilisation de l'art à travers le monde
	Outils de partage d'idées et de connaissances des enfants au reste du groupe	Transmettre et partager ses connaissances	Au moins 10 enfants ont su s'exprimer et organiser leur transmission au reste du groupe
		Participation aux temps de partages	Au moins 10 enfants ont participé aux temps de partage
	Mettre en place des temps de discussions, d'échanges et de débats	Participation aux temps d'échanges et de débats	Tous les enfants ont participé aux temps d'échanges
		S'exprimer et écouter les autres	Tous les enfants ont pu prendre au moins une fois la parole

Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères	Indicateurs
Vivre sa citoyenneté	Créer les occasions d'exercer sa citoyenneté	Prendre soin de notre environnement en limitant notre impact	Les enfants ne laissent aucun déchet lors des déplacements et ne dégradent pas les lieux
		Prendre soin des gens qui nous entoure	Au moins la moitié des enfants réussissent à venir d'eux même en aide à quelqu'un qui en a besoin
	Éveiller la curiosité, sensibiliser	Comprendre son rôle de citoyen	Lors des échanges au moins la moitié des enfants expriment les actes citoyens déjà exercés
		Proposer des actions citoyennes	Au moins 10 enfants proposent une action
	Créer collectivement les règles de vie	Création d'un support artistique évolutif de nos règles de vie	Réalisation et participation d'au moins la moitié des enfants au support
		Participation à l'élaboration des règles de vie	Chaque enfant propose une règle de vie

